

Stages EXTERNAT ARLON

CENTRE SPORTIF L'HYDRION



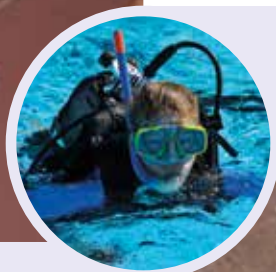
CENTRE SPORTIF
L'HYDRION

ARLON



SOMMAIRE

Arlon	2
Inscriptions	4
Conditions générales	4
Généralités	4
Sécurité	5
Horaires	5
Vie privée	5
Bulletins d'inscription et délais	6
Prix des stages	6
Annulation et remboursement	7
Assurances	7
« Mon Adepts » : à quoi ça sert ?	8
Modification du programme	8
Recommandations en matière de santé	8
Comment s'inscrire	9
Une filière « Pro » comme progression	10
Règlement d'ordre intérieur destiné aux stagiaires	11
Les niveaux techniques requis pour s'inscrire à certains stages	12
Les stages Externat Arlon	13
Bulletin d'inscription	18



CENTRE SPORTIF
L'HYDRION

ARLON

Au cœur d'une propriété forestière de 23 hectares et d'une contrée verdoyante, le centre sportif L'Hydrion a fait peau neuve pour vous accueillir de façon conviviale.

Proche de la gare et du centre-ville, c'est dans un milieu privilégié que ce centre propose une impressionnante palette d'activités sportives et culturelles, de l'athlétisme aux sports d'équipe, des sports de raquette au judo et à la danse, des sports aquatiques aux sports forestiers, du tir à l'arme de poing aux sports fun, etc.

Ouvert sur la culture, ce centre propose également un programme de découvertes (rallies pédestres) dans la ville et ses environs.



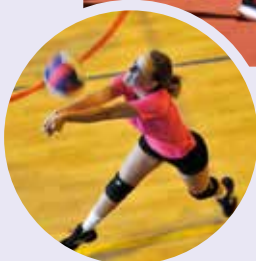


NOS POINTS FORTS

- Piste d'athlétisme (+ bois à proximité)
 - VTT
 - Course d'orientation
 - Tir sportif
- Toutes activités multisports

En été :

Piscine extérieure de 50 m chauffée
Toutes activités piscine (plongée,
natation, hockey subaquatique..)



Centre sportif L'Hydrion

Rue de l'Hydrion, 108
6700 Arlon
Tél. 063 24 29 50
Fax 063 23 40 30
adepts.arlon@cfwb.be
www.sport-adepts.be/arlon

ACCÈS



Route

- E 411 sortie 31 : Arlon. Au 1^{er} feu, à droite et ensuite, la 1^{re} à droite
- Nationale 4 : direction Luxembourg (autoroute), à gauche au 1^{er} feu et 1^{re} à droite



Train

- Gare d'Arlon : pont du chemin de fer et 1^{re} à droite

INSCRIPTIONS

www.sport-adepts.be

Dates d'ouverture des inscriptions

Les inscriptions à nos stages de vacances s'effectueront en 5 phases via www.sport.adepts.be ou les centres sportifs Adepts (liste au dos de cette publication).

Stages de congé de détente et des vacances de printemps

1. Inscriptions dès le lundi 21 janvier 2019 à 12 h.

Stages de vacances d'été

2. Internat : inscriptions dès le lundi 18 mars 2019 à 12 h.

3. Externat : inscriptions dès le lundi 25 mars 2019 :

- à 9 h pour le centre de Louvain-la-Neuve
- à 10 h pour les 3 centres de Bruxelles
- à 12 h pour tous les autres centres.

Stages du congé d'automne et des vacances d'hiver

4. En Fédération Wallonie-Bruxelles : inscriptions dès le lundi 9 septembre 2019 à 12h.

5. Aux Arcs, saison hiver 2019-2020 : inscriptions dès le mercredi 25 septembre 2019 à 12h.

Infos : 02/413.25.00

CONDITIONS GÉNÉRALES

Le fait de s'inscrire implique la connaissance et l'acceptation des présentes conditions générales ainsi que l'adhésion par chacun au règlement d'ordre intérieur et au respect des règles de conduite de vie en communauté.

GÉNÉRALITÉS

- Les limites d'âge minimum et maximum définies pour chacun des stages doivent être strictement respectées. Les âges requis sont ceux atteints au premier jour du stage.
- Le stagiaire doit être physiquement apte à entreprendre ce stage. Généralement, une bonne condition physique suffit.
- Dans certains cas, des aptitudes particulières sont requises et sont signalées pour chacun des stages concernés. Un certificat médical attestant de l'aptitude à la pratique sportive sera demandé à tous les stagiaires de 50 ans et +. Document à remettre le premier jour du stage. Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès des centres sportifs.
- Les stages se déroulant par essence en extérieur seront maintenus en cas d'intempéries.
- Suivant les nécessités de l'organisation, les stagiaires peuvent être transportés en véhicules (bus, minibus,...) vers les lieux d'activités.

- L'autorisation de participer au stage, de la personne exerçant l'autorité parentale, est indispensable pour les mineurs d'âge. La carte d'identité du stagiaire doit être obligatoirement remise dès le 1^{er} jour du stage.
- Les stages sont accessibles aux personnes de nationalité étrangère, résidant ou non en Belgique.
- En externat, les stages commencent le matin à partir de 9 h, pour se terminer à 16 ou 17 h, suivant l'organisation du centre.
- Dans certains centres sportifs, des garderies sont organisées à partir de 8 h et jusqu'à 18 h, pour les stagiaires inscrits à un stage en externat, moyennant une participation forfaitaire aux frais de 7,50 € par semaine (sauf pour les stages de 4 jours : 6,00 € pour la semaine et les stages de 3 jours = 4,50 € pour la semaine).

SÉCURITÉ

- Afin de garantir une sécurité maximale aux participants, une maîtrise suffisante de la langue française est requise : les stagiaires doivent être capables de suivre une conversation courante et de saisir toutes les consignes données par les moniteurs. Si la connaissance du français s'avère insuffisante et met ainsi en péril le bon déroulement du stage, le participant ne sera pas autorisé à prendre part au séjour sportif et l'inscription sera donc refusée en raison de la nullité du consentement des parties, vicié par une erreur.
- Pour les stages nautiques, les participants doivent prouver leur capacité à nager un minimum de 100 m, soit par la production d'un brevet de natation, soit par une déclaration sur l'honneur dûment signée par la personne exerçant l'autorité parentale.

HORAIRES

- L'accueil des stagiaires internes se fait le premier jour du stage à 17 h (dès 9 h pour le cs Les Arcs). Le stage se termine le dernier jour du stage à 19 h (à 14 h pour le cs Les Arcs).

VIE PRIVÉE

Dans le cadre de la mission d'encadrement sportif et d'animation de l'ADEPS, les participants peuvent être amenés à être photographiés ou filmés pendant les activités sportives ou la vie quotidienne au centre. Ces photos ou vidéos sont susceptibles d'être utilisées pour la promotion des activités de l'ADEPS (affiches, dépliants, web, réseaux sociaux, etc.)

L'inscription au stage implique donc que vous autorisiez l'ADEPS à :

- utiliser librement les photos et vidéos comportant l'image du stagiaire pour tout type d'utilisation comme énoncé ci-dessus ;
- inclure et diffuser ces photos et vidéos via les supports numériques en ligne de l'ADEPS librement accessibles au public ou par téléchargement.

Néanmoins, tout stagiaire ou personne exerçant l'autorité parentale sur le stagiaire peut signifier son refus de la publication des photos individuelles le concernant par simple courrier ou courriel adressé au

centre sportif concerné. Tout stagiaire ou personne exerçant l'autorité parentale sur le stagiaire peut également demander via adepts-info@cfwb.be son refus de la publication/diffusion des photos individuelles le concernant et en exiger le retrait.

BULLETINS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS

Les bulletins d'inscription se trouvent à la fin de cette publication. Veillez à fournir avec précision tous les renseignements demandés.

Lorsqu'un stagiaire est mineur, il est impératif de fournir précisément les coordonnées de la personne responsable de l'inscription, qui s'engage à régler le montant du stage.

Aucune demande de changement de date, de stage, de centre sportif ne sera prise en considération, exception faite dans le cadre de circonstances particulières et dûment justifiées.

En internat, les inscriptions sont clôturées 6 jours calendrier avant le début du stage. En externat, elles le seront le jeudi qui précède le début du stage.

Toute inscription tardive sera soumise à l'acceptation éventuelle de la direction du centre concerné.

PRIX DES STAGES

Les prix mentionnés comprennent l'encadrement, l'assurance, le prêt de matériel sportif (à l'exception de l'équipement personnel et sauf mentions spécifiques pour certains stages), les droits d'entrée (bassin de natation, sauna, etc.) et de transports éventuels dans le cadre des activités prévues au programme du stage.

Pour les stages en internat, ils comprennent également l'hébergement et la restauration. Ils sont payables d'avance.

ATTENTION : l'envoi d'un bulletin d'inscription rend votre inscription effective et entraîne l'obligation de verser le montant correspondant au stage choisi.

L'acompte et le solde du prix du stage devront être acquittés avant les dates mentionnées sur la facture.

En cas d'inscription tardive, après la clôture des inscriptions, il est indispensable de venir le 1^{er} jour du stage, avec la preuve de paiement.

Réduction « famille nombreuse »

Vous pouvez bénéficier d'une réduction « famille nombreuse » de 10 % sur le prix du stage. Pour ce faire, la demande doit obligatoirement être formulée au moment de l'inscription.

Les documents à fournir pour justifier votre demande de réduction sont :

- soit une photocopie de la carte de réduction « chemin de fer » du stagiaire en cours de validité ;
- soit une photocopie de la « carte réduction transports » de la Ligue des familles au nom du stagiaire ;
- soit une composition de ménage délivrée par votre administration communale datée de l'année précédente au plus tard. Une nouvelle application mise en œuvre par le SPF - « Mon DOSSIER » -, permet dorénavant le téléchargement gratuit d'une composition de ménage.

Ce document doit parvenir au centre concerné au plus tard 10 jours ouvrables après l'inscription. Passé ce délai, la réduction ne sera plus accordée.

ANNULATION ET REMBOURSEMENT

Annulation par le stagiaire :

L'annulation de la participation au stage et le remboursement de l'inscription seront acceptés :

- dans les 14 jours calendrier de l'inscription ;
- au-delà de ce délai :
 - > en cas de maladie ou d'accident préalable au stage : sur présentation d'un certificat médical daté au plus tard du premier jour du stage ;
 - > en cas de maladie ou d'accident survenu au cours du stage : pour autant que l'accident ne soit pas la conséquence d'une imprudence, d'une désobéissance ou du non-respect des consignes données, le remboursement sera effectué comme suit :
 - frais d'hébergement et de restauration : remboursement des journées et nuits restantes (sauf celle entamée) ;
 - droits d'inscription : remboursement de ces mêmes journées (en application du tarif journalier) ;
 - > en raison de circonstances imprévues graves et motivées : une justification autorisée (attestation par exemple) sera demandée.

Dans tous les cas, la demande de remboursement et les documents justificatifs doivent être adressés au centre sportif où vous étiez inscrit, immédiatement après l'annulation de votre participation. Une somme forfaitaire de 10 € pour frais administratifs sera retenue pour chaque annulation, sauf pour celles effectuées durant la période de rétractation de 14 jours.

Annulation par l'Adeps :

En cas d'annulation d'un ou plusieurs

stages par l'Adeps, celle-ci s'engage à rembourser l'intégralité du prix du stage, sans frais administratifs. Aucune indemnité ne pourra cependant être réclamée par le stagiaire ou par la personne responsable de l'inscription, ni par la personne exerçant l'autorité parentale sur le stagiaire.

ASSURANCES

En complément de leur assurance maladie invalidité personnelle, les participants aux stages sont assurés par nos soins contre les risques en responsabilité civile et contre les accidents corporels qui surviendraient dans le cadre du stage.

L'intervention de notre assurance est limitée au remboursement du coût des soins par référence au tarif de l'INAMI pour la part excédant les prestations légales de la mutualité ou de l'organisme qui en tient lieu.

Toutefois, il existe un plafond contractuel à cette intervention – notamment pour les prothèses dentaires – dont les montants peuvent vous être communiqués par l'Administration générale du Sport du Ministère de la Fédération Wallonie (Direction de la Coordination des Centres sportifs – Bd. Léopold II, 44 – 1080 Bruxelles – adeps-info@cfwb.be).

Le vol n'est pas couvert par notre assurance. Le remboursement des frais de réparation de lunettes n'est pas prévu par notre assurance. Il vous est loisible d'emporter votre propre matériel (sans pouvoir prétendre à une quelconque remise sur le prix du stage), celui-ci est placé sous votre entière responsabilité et n'est pas couvert par l'assurance de l'Adeps. Il vous est également loisible de souscrire une assurance complémentaire auprès d'un organisme de votre choix.

« MON ADEPS » : À QUOI ÇA SERT ?

Cette fonctionnalité est accessible via l'onglet « Accès à mon adeps » sur la page d'accueil du site www.sport-adeps.be. Elle vous permet de gérer directement vos informations personnelles (adresse, numéros de téléphones,...) et les informations concernant les enfants dont vous avez la responsabilité.

Vous avez également la possibilité d'y télécharger les attestations de fréquentations en cliquant sur le détail du stage (8 jours ouvrables après le stage) ainsi que les attestations fiscales.

Attention, ces deux documents ne seront disponibles que si votre enfant a participé à la totalité du stage. En cas d'absence d'un ou de plusieurs jours, ces documents devront être demandés expressément auprès du centre concerné.

A propos de l'attestation fiscale

Si votre enfant a moins de 12 ans vous pourrez bénéficier d'une attestation fiscale regroupant les stages auxquels votre enfant a participé durant l'année 2019.

Elle sera téléchargeable sur votre compte « Mon adeps » (voir ci-avant), dès le mois de mars de l'année suivante et vous en serez averti-e par courrier électronique.

Attention, plus aucune attestation ne sera envoyée par courrier postal, exception faite pour les personnes ne disposant pas d'adresse courriel, personnes auxquelles ce document sera automatiquement envoyé courrier postal.

Cette opportunité ne concerne que les parents des enfants inscrits et qui ont effectué eux-mêmes le paiement du stage.

MODIFICATION DU PROGRAMME

Ces programmes sont donnés à titre indicatif. Ils peuvent subir des modifications, des aménagements, ou des annulations en fonction de critères techniques, d'impératifs de sécurité ou de conditions climatiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement Adeps sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Le cas échéant, nous vous en aviserons dans les meilleurs délais.

Malgré notre vigilance, des erreurs ont pu nous échapper lors de la réalisation de cette brochure, le programme vous est donc proposé avec les réserves habituelles

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE SANTÉ

Il est instamment conseillé aux stagiaires d'être en ordre de vaccination, notamment antitétanique.

Pour tous les sports de plein air et plus particulièrement les sports nautiques et le beach volley, il est nécessaire que les stagiaires se munissent de crème solaire, de lunettes de soleil et d'un couvre-chef.



COMMENT S'INSCRIRE

Les inscriptions à nos stages peuvent s'effectuer :

- soit via www.sport-adepts.be : en quelques clics, sélectionnez tous les stages correspondant à vos préférences avant de confirmer votre choix, compléter le bulletin d'inscription et, d'un clic, envoyez-le directement au centre sportif concerné ;
- soit en remplissant complètement et lisiblement les bulletins d'inscription que vous trouverez en dernière page de cette publication.

Chaque stage doit faire l'objet d'une inscription individuelle. Si vous désirez vous inscrire à plusieurs stages consécutifs, il convient de renvoyer autant de bulletins d'inscription que de stages souhaités. Les bulletins peuvent être photocopiés.

Les bulletins d'inscription repris dans cette publication doivent être renvoyés au centre ADEPS concerné, par voie postale, par mail ou par fax. Les coordonnées de chaque centre se trouvent au dos de cette publication, ou sur le site www.sport-adepts.be.

Si plusieurs personnes souhaitent participer ensemble au même stage, les bulletins d'inscription doivent être renvoyés groupés et agrafés, sous une même enveloppe. Dès réception de votre demande, le centre sportif choisi vous enverra les documents de confirmation. Les inscriptions ne seront définitivement validées qu'après réception d'un acompte de 25 € en internat (100 € pour les stages en montagne) ou de 10 € en externat.

Le solde devra être payé avant la date mentionnée sur la facture.

Attention, pour inscrire votre enfant à un stage de la filière PROgression (voir ci-dessous), un « niveau requis » est exigé. Répondre à cette condition est obligatoire pour que l'inscription soit validée. Dans le cas contraire, inscrivez votre enfant en Pass'PROgression dans la discipline choisie, ou contactez le centre concerné.



UNE FILIÈRE « PRO » COMME PROGRESSION

1. De quoi s'agit-il ?

Les stages PROgression s'adressent à tous les enfants qui souhaitent se perfectionner dans un sport de leur choix. Pour y accéder, ils doivent posséder le niveau technique nécessaire, validé par l'obtention d'un brevet PASS PROgression.

Celui-ci s'obtient en réussissant des tests de niveau à l'issue d'un stage PASS'PRO dans la discipline concernée (accessible aussi dans le cadre des séjours scolaires et des cycles sportifs).

2. Comment ça fonctionne ?

La progression est indiquée par un système d'étoiles, de 1 à 3 ou 5 étoiles selon les disciplines. A l'issue de chaque stage, le stagiaire est évalué selon les critères qui correspondent à son niveau. Les critères sont de plus en plus exigeants, mais se situent toujours sur le terrain des capacités : il faut « être capable de » satisfaire à certaines exigences techniques et socio-éducatives. Le degré d'exigence est le même dans tous les centres sportifs Adeps et les résultats sont indiqués dans un carnet de route qui suit l'enfant tout au long de son apprentissage.

3. Quelles sont les disciplines concernées ?

Seules les disciplines suivantes seront concernées par la filière PROgression en 2019 : l'athlétisme, le badminton, le basket, la course d'orientation, l'escalade,

l'escrime, la gymnastique artistique, le handball, le hockey, le kayak, la natation, le tennis de table, le tir à l'arc, le volley, la voile, la planche à voile et le VTT.

4. Les tests sont-ils obligatoires ?

Absolument pas. Mais la grande majorité des enfants sont demandeurs. Parce que le sport doit rester un plaisir... et que la progression en fait partie. Tous reçoivent, quoi qu'il advienne, un brevet de participation.



RÈGLEMENT D'ORDRE INTÉRIEUR DESTINÉ AUX STAGIAIRES

Tout comme dans la pratique sportive, la vie en communauté implique des règles de savoir-vivre, tels que le respect de soi, des autres, la politesse, l'entraide et le partage. Ces valeurs font partie intégrante du projet pédagogique de l'Adeps.

1. La participation à toutes les activités organisées est obligatoire.
Le respect des horaires, des consignes de sécurité ainsi qu'une tenue adaptée à chaque moment de la journée sont nécessaires à la réussite du stage.
2. Il est demandé à chacun d'avoir une attitude correcte tant à l'égard des autres stagiaires qu'envers les moniteurs et membres du personnel du centre sportif, de respecter le matériel mis à disposition et de veiller à la propreté et l'ordre des lieux fréquentés.
Il se peut que l'on vous demande de donner un coup de main pour certaines tâches de la vie quotidienne. Merci de l'accepter avec le sourire.
3. Sport et santé sont indissociables : aucune consommation de tabac, d'alcool ou de substances illicites n'est tolérée.
Le respect du sommeil de chacun est important pour une bonne pratique sportive. C'est pourquoi l'extinction des feux est généralement fixée à 22 h.
4. Les stagiaires – tant filles que garçons – ne sont pas autorisés à se rendre dans les chambres des stagiaires de l'autre sexe.
5. Les stagiaires sont seuls responsables de leurs effets personnels. L'argent et les objets de valeur, les bijoux, accessoires électroniques, etc., ne sont pas nécessaires pour vivre un bon stage. Leur détention se fera sous l'entière responsabilité du stagiaire.
Afin d'éviter les abus et/ou dérives de tout ordre, la détention et l'usage des GSM, smartphones, tablettes et autres PC portables sont strictement interdits.
En cas d'absolue nécessité, le GSM ou smartphone devra être confié au responsable du centre sportif qui le restituera en fin de stage. En cas d'infraction, l'appareil sera confisqué et rendu en fin de semaine.
6. Les sorties à l'extérieur du centre sportif ne sont pas autorisées en dehors des activités encadrées.
7. Les frais consécutifs à toute dégradation causée à l'environnement ou au matériel seront supportés par son ou ses auteur-s.
8. Le bon déroulement et la réussite du stage dépendent du respect de ces quelques règles élémentaires. Leur non-respect peut entraîner le renvoi immédiat du stagiaire sans possibilité de recours ni de remboursement.
9. D'autres consignes spécifiques à chaque centre sportif et à certaines activités sportives peuvent être établies par le directeur du centre sportif.
10. Tout le personnel du centre sportif reste disponible en cas de problème pour vous aider à passer un excellent séjour sportif.

LES NIVEAUX TECHNIQUES REQUIS POUR S'INSCRIRE À CERTAINS STAGES

Un niveau technique est-il requis pour s'inscrire à un stage Pass'PROgression ?

Pour les sports terrestres, aucun niveau technique requis n'est nécessaire, excepté pour le VTT, le BMX et le VELO où le stagiaire doit être capable de rouler à vélo.

Pour les sports aquatiques et nautiques, être en possession du brevet de 100 m en natation.

Niveau technique requis pour s'inscrire à un stage de la filière PROgression

Pour s'inscrire à un stage de la filière PROgression dans une discipline précise, un niveau technique est requis.

Voici quelques exemples afin de vous aider dans votre recherche de stage.

INTITULE DU STAGE	NIVEAU TECHNIQUE REQUIS
Stage BADMINTON filière PROgression (1 étoile)	Le brevet Pass'PROgression en badminton (obtenu lors d'un stage Pass'PROgression en badminton)
Stage VTT filière PROgression (2-3 étoiles)	La 1 ^{re} ou 2 ^e étoile en VTT
Stage ESCALADE filière PROgression (3 étoiles)	La 2 ^e étoile en escalade
Stage VOILE PICO filière PROgression (1-2 étoiles)	Le brevet Pass'PROgression ou la 1 ^{re} étoile en voile et son brevet de natation de 100m

Niveau technique requis pour s'inscrire à un stage de niveau confirmé ou master class

Pour vous inscrire à un stage de niveau confirmé ou master class d'une discipline sportive, un niveau technique spécifique à la discipline choisie est requis. Pour plus d'information, contacter le centre sportif choisi ou rendez-vous sur le site des inscriptions www.sport-adepts.be.

Niveau technique requis pour s'inscrire à d'autres disciplines sportives

Pour les sports aquatiques, nautiques, le triathlon, ainsi que la pêche, la détention du brevet de 100 m en natation est requise. **Pour toutes les autres disciplines,** nous vous renvoyons vers notre site inscriptions www.sport-adepts.be et plus précisément, vers les infos courtes et les remarques de chaque discipline.

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
VACANCES DE PRINTEMPS DU 08-04-2019 AU 12-04-2019							
Athlétisme	9	12	M/F	Pass'PROgression	Athlétisme	51,00	1915P1031
Athlétisme	12	15	M/F	Filière PROgression	Athlétisme (1-2 étoiles)	51,00	1915P1041
Danse moderne	9	12	M/F		Danse moderne	57,50	1915P1032
Danse moderne	12	15	M/F		Danse moderne	57,50	1915P1033
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1915P1035
Randonnée pédestre	12	17	M/F		Randonnée pédestre	57,50	1915P1040
Sports nature	8	12	M/F		Sports nature	92,50	1915P1037
VTT	9	12	M/F	Pass'PROgression	VTT	92,50	1915P1039
VACANCES DE PRINTEMPS DU 15-04-2019 AU 19-04-2019							
Athlétisme	6	8	M/F		Athlétisme	51,00	1916P2039
Escrime	9	12	M/F	Pass'PROgression	Escrime	57,50	1916P2040
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1916P2031
Football	9	12	M/F		Football	57,50	1916P2032
Gymnastique rythmique	9	12	M/F		Gymnastique rythmique	57,50	1916P2033
Gymnastique rythmique	12	15	M/F		Gymnastique rythmique	57,50	1916P2034
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1916P2035
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1916P2041
Tir sportif	13	17	M/F		Tir sportif	117,50	1916P2036
VTT	12	15	M/F		VTT	92,50	1916P2038
Zap multi	13	17	M/F		Zap multi	57,50	1916P2037
VACANCES D'ÉTÉ DU 01-07-2019 AU 05-07-2019							
Athlétisme	9	12	M/F	Filière PROgression	Athlétisme (1-2 étoiles)	51,00	1927E1032
Danse moderne	9	12	M/F		Danse moderne	57,50	1927E1035
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1927E1036
Football	9	12	M/F		Football	57,50	1927E1037
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1927E1038
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1927E1039
Natation	9	12	M/F	Filière PROgression	Natation (du PASS'PROgression à la 5ème étoile)	92,50	1927E1033

> VACANCES D'ÉTÉ DU 01-07-2019 AU 05-07-2019

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
Sports aquatiques	8	12	M/F		Sports aquatiques	92,50	1927E1040
Sports collectifs	6	8	M/F		Sports collectifs	57,50	1927E1034
Sports raquette	8	12	M/F		Sports raquette	57,50	1927E1041
Tennis	9	12	M/F		Tennis	92,50	1927E1042
VTT	9	12	M/F	Filière PROgression	VTT (1-2 étoiles)	92,50	1927E1043

VACANCES D'ÉTÉ DU 08-07-2019 AU 12-07-2019

Athlétisme	6	8	M/F		Athlétisme	51,00	1928E2032
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1928E2033
Hockey sur gazon	12	15	M/F	Filière PROgression	Hockey sur gazon (1-2 étoiles)	57,50	1928E2037
Hockey sur gazon	9	12	M/F	Pass'PROgression	Hockey sur gazon	57,50	1928E2034
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1928E2038
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1928E2039
Natation	9	12	M/F	Filière PROgression	Natation (du PASS'PROgression à la 5ème étoile)	92,50	1928E2035
Plongée sous-marine	10	13	M/F		Plongée sous-marine	151,00	1928E2040
Sports d'opposition	8	12	M/F		Sports d'opposition	51,00	1928E2041
Tennis	9	12	M/F		Tennis	92,50	1928E2042
Tennis de table	9	12	M/F	Pass'PROgression	Tennis de table	57,50	1928E2036
Tir sportif	13	17	M/F		Tir sportif	117,50	1928E2043
Volley-ball	13	17	M/F	Filière PROgression	Volley-ball (1-2 étoiles)	51,00	1928E2030
Volley-ball	13	17	M/F	Niveau confirmé	Volley-ball	63,00	1928E2031
Zap multi	13	17	M/F		Zap multi	57,50	1928E2044

VACANCES D'ÉTÉ DU 15-07-2019 AU 19-07-2019

Athlétisme	12	15	M/F	Filière PROgression	Athlétisme (1-2 étoiles)	51,00	1929E3047
Athlétisme	12	17	M/F	Filière PROgression	Athlétisme (3-4-5 étoiles)	51,00	1929E3034
BMX	9	12	M/F		BMX	92,50	1929E3039
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1929E3036
Football	9	12	M/F		Football	57,50	1929E3044
Gymnastique rythmique	12	15	M/F		Gymnastique rythmique	57,50	1929E3037
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1929E3038

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
Plongée sous-marine	13	17	M/F		Plongée sous-marine	151,00	1929E3046
Sports aquatiques	8	12	M/F		Sports aquatiques	92,50	1929E3040
Sports collectifs	8	12	M/F		Sports collectifs	57,50	1929E3035
Sports nature	8	12	M/F		Sports nature	92,50	1929E3041
Tennis	9	12	M/F		Tennis	92,50	1929E3042
Tennis de table	12	15	M/F	Filière PROgression	Tennis de table (1-2-3 étoiles)	57,50	1929E3045
Zap multi	13	17	M/F		Zap multi	57,50	1929E3043

VACANCES D'ÉTÉ DU 22-07-2019 AU 26-07-2019

Danse moderne	13	17	M/F		Danse moderne	57,50	1930E4033
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1930E4039
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1930E4040
Parkour	12	15	M/F		Parkour	57,50	1930E4031
Sport et sciences	8	12	M/F		Sport et sciences - Les forces de la nature	94,30	1930E4037
Sports collectifs	6	8	M/F		Sports collectifs	57,50	1930E4034
Tennis	12	15	M/F		Tennis	92,50	1930E4038
Tir sportif	14	17	M/F	Niveau confirmé	Tir sportif (niveau confirmé)	146,50	1930E4035
VTT	13	17	M/F		VTT	92,50	1930E4032
Zap aquatique	13	17	M/F		Zap aquatique	92,50	1930E4036

VACANCES D'ÉTÉ DU 29-07-2019 AU 02-08-2019

Athlétisme	6	8	M/F		Athlétisme	51,00	1931E5037
Badminton	9	12	M/F	Pass'PROgression	Badminton	57,50	1931E5035
Escrime	9	12	M/F	Pass'PROgression	Escrime	57,50	1931E5038
Escrime	12	15	M/F	Filière PROgression	Escrime (1-2 étoiles)	57,50	1931E5039
Escrime	12	15	M/F	Pass'PROgression	Escrime	57,50	1931E5033
Escrime	9	12	M/F	Filière PROgression	Escrime (1-2 étoiles)	57,50	1931E5034
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1931E5040
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1931E5041
Natation	12	15	M/F		Natation	92,50	1931E5036
Plongée sous-marine	13	17	M/F		Plongée sous-marine	151,00	1931E5045

> VACANCES D'ÉTÉ DU 29-07-2019 AU 02-08-2019

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
Sports d'opposition	8	12	M/F		Sports d'opposition	51,00	1931E5043
Sports nature	8	12	M/F		Sports nature	92,50	1931E5042
Tennis	13	17	M/F		Tennis	92,50	1931E5044

VACANCES D'ÉTÉ DU 05-08-2019 AU 09-08-2019

Danse moderne	9	12	M/F		Danse moderne	57,50	1932E6032
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1932E6034
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1932E6035
Sports aquatiques	8	12	M/F		Sports aquatiques	92,50	1932E6036
Sports collectifs	8	12	M/F		Sports collectifs	57,50	1932E6033
Sports raquette	8	12	M/F		Sports raquette	57,50	1932E6038
Tennis de table	9	12	M/F	Pass'PROgression	Tennis de table	57,50	1932E6039
Tennis de table	9	12	M/F	Filière PROgression	Tennis de table (1-2 étoiles)	57,50	1932E6040
Zap nature	13	17	M/F		Zap nature	92,50	1932E6037

VACANCES D'ÉTÉ DU 12-08-2019 AU 16-08-2019

Athlétisme	6	8	M/F		Athlétisme	51,00	1933E7034
Athlétisme	9	12	M/F	Pass'PROgression	Athlétisme	51,00	1933E7035
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1933E7036
Football	12	15	M/F		Football	57,50	1933E7037
Gymnastique rythmique	9	12	M/F		Gymnastique rythmique	57,50	1933E7038
Gymnastique rythmique	12	15	M/F		Gymnastique rythmique	57,50	1933E7039
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1933E7040
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1933E7041
Natation	9	12	M/F	Filière PROgression	Natation (du PASS'PROgression à la 5ème étoile)	92,50	1933E7045
Randonnée pédestre	12	17	M/F		Randonnée pédestre	57,50	1933E7043
Sports raquette	8	12	M/F		Sports raquette	57,50	1933E7042
VTT	12	15	M/F	Filière PROgression	VTT (1-2 étoiles)	92,50	1933E7046
Zap multi	13	17	M/F		Zap multi	57,50	1933E7044

Discipline sportive	Âge min	Âge max	Sexe	Formule	Intitulé du stage	Prix	Code
VACANCES D'ÉTÉ DU 19-08-2019 AU 23-08-2019							
Athlétisme	12	15	M/F	Filière PROgression	Athlétisme (3-4 étoiles)	51,00	1934E8044
Danse moderne	12	15	M/F		Danse moderne	57,50	1934E8036
Eveil à la motricité	4	5	M/F		Eveil à la motricité (4-5 ans)	57,50	1934E8037
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1934E8038
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1934E8039
Natation	12	15	M/F		Natation	92,50	1934E8045
Sports collectifs	8	12	M/F		Sports collectifs	57,50	1934E8043
Tennis	13	17	M/F		Tennis	92,50	1934E8042
Zap aquatique	13	17	M/F		Zap aquatique	92,50	1934E8040
Zap nature	12	15	M/F		Zap nature	92,50	1934E8041
VACANCES D'ÉTÉ DU 26-08-2019 AU 30-08-2019							
Athlétisme	6	8	M/F		Athlétisme	51,00	1935E9032
Football	12	15	M/F		Football	57,50	1935E9033
Marche nordique	18	99	M/F		Marche nordique (Nordic walking)	51,00	1935E9041
Multisports	6	8	M/F		Multisports	57,50	1935E9034
Multisports	8	12	M/F		Multisports	57,50	1935E9039
Plongée sous-marine	18	99	M/F		Plongée sous-marine	151,00	1935E9040
Sports collectifs	13	17	M/F		Sports collectifs	57,50	1935E9037
Sports collectifs	8	12	M/F		Sports collectifs	57,50	1935E9030
Sports nature	8	12	M/F		Sports nature	92,50	1935E9036
Sports raquette	8	12	M/F		Sports raquette	57,50	1935E9038
Zap aquatique	13	17	M/F		Zap aquatique	92,50	1935E9035
Zap multi	13	17	M/F		Zap multi	57,50	1935E9031

INSCRIPTION

DEMANDE D'INSCRIPTION À UN STAGE SPORTIF

	NUMÉRO CODE DU STAGE	ACTIVITÉ CHOISIE	LIEU	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
VOTRE PREMIER CHOIX				
VOTRE DEUXIÈME CHOIX				

Je désire inscrire mon enfant à la garderie : OUI NON

Réduction «Famille nombreuse» : OUI NON

Coordonnées du stagiaire :

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE SEXE (barrer la mention inutile) FEM. MASC.

ADRESSE N°

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ) GSM

Coordonnées de la personne exerçant l'autorité parentale (*) (obligatoire pour les mineurs):

NOM PRÉNOM

ADRESSE N°

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

TÉL. PRIVÉ TÉL. PROFESSIONNEL

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ) GSM

En cas de remboursement :

NOM DU TITULAIRE

N° de compte : IBAN : BIC :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur, des informations générales et que le stagiaire inscrit, a le niveau requis pour participer à ce stage.
Je m'engage à régler le prix du stage dès réception d'une lettre d'acceptation.

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

(*) nom de jeune fille pour les femmes mariées

INSCRIPTION

DEMANDE D'INSCRIPTION À UN STAGE SPORTIF

	NUMÉRO CODE DU STAGE	ACTIVITÉ CHOISIE	LIEU	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
VOTRE PREMIER CHOIX				
VOTRE DEUXIÈME CHOIX				

Je désire inscrire mon enfant à la garderie : OUI NON

Réduction «Famille nombreuse» : OUI NON

Coordonnées du stagiaire :

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE SEXE (barrer la mention inutile) FEM. MASC.

ADRESSE N°

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ) GSM

Coordonnées de la personne exerçant l'autorité parentale (*) (obligatoire pour les mineurs):

NOM PRÉNOM

ADRESSE N°

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

TÉL. PRIVÉ TÉL. PROFESSIONNEL

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ) GSM

En cas de remboursement :

NOM DU TITULAIRE

N° de compte : IBAN : BIC :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur, des informations générales et que le stagiaire inscrit, a le niveau requis pour participer à ce stage.

Je m'engage à régler le prix du stage dès réception d'une lettre d'acceptation.

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

(*) nom de jeune fille pour les femmes mariées

INSCRIPTION

DEMANDE D'INSCRIPTION À UN STAGE SPORTIF

	NUMÉRO CODE DU STAGE	ACTIVITÉ CHOISIE	LIEU	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
VOTRE PREMIER CHOIX				
VOTRE DEUXIÈME CHOIX				

Je désire inscrire mon enfant à la garderie : OUI NON

Réduction «Famille nombreuse» : OUI NON

Coordonnées du stagiaire :

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE SEXE (barrer la mention inutile) FEM. MASC.

ADRESSE N°

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ) GSM

Coordonnées de la personne exerçant l'autorité parentale (*) (obligatoire pour les mineurs):

NOM PRÉNOM

ADRESSE N°

CODE POSTAL COMMUNE PAYS

TÉL. PRIVÉ TÉL. PROFESSIONNEL

N° NATIONAL (VOIR CARTE D'IDENTITÉ) GSM

En cas de remboursement :

NOM DU TITULAIRE

N° de compte : IBAN : BIC :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'ordre intérieur, des informations générales et que le stagiaire inscrit, a le niveau requis pour participer à ce stage.
Je m'engage à régler le prix du stage dès réception d'une lettre d'acceptation.

Signature de la personne exerçant l'autorité parentale

(*) nom de jeune fille pour les femmes mariées



**En vous inscrivant
à un stage ADEPS,
vous participez au développement durable**

Infos : sport-adeps.be



CENTRE SPORTIF LE BLOCRY

Place des Sports, 3
1348 Louvain-la-Neuve
Tél : 010/45.10.41 - Fax : 010/47.40.85
adepts.lln@cfwb.be

CENTRE SPORTIF DE LA FORÊT DE SOIGNES

Chaussée de Wavre, 2057
1160 Bruxelles
Tél : 02/672.93.30
Fax : 02/672.93.00
adepts.auderghem@cfwb.be

CENTRE SPORTIF D'ANDERLECHT

Rue des Grives, 53
1070 Bruxelles
Tél : 02/672.93.30
02/523.91.40 (stages)
Fax : 02/672.93.00
adepts.auderghem@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LA WOLUWE

Avenue Mounier, 87
1200 Bruxelles
Tél : 02/672.93.30
02/771.98.67 (stages)
Fax : 02/672.93.00
adepts.auderghem@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LE CIERNEAU

Rue du Cierneau, 4
6440 Froidchapelle
Tél : 071/64.10.10 - Fax : 071/64.10.12
adepts.froidchapelle@cfwb.be

CENTRE NAUTIQUE LA MARLETTE

Rue de la Marlette, 13
7180 Seneffe
Tél : 064/54.90.89
adepts.seneffe@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LA SAPINETTE

Avenue de la Sapinette, 3
7000 Mons
Tél : 065/39.74.40 - Fax : 065/36.41.05
adepts.mons@cfwb.be

CENTRE NAUTIQUE LE GRAND LARGE

Avenue du Lac, 56
7640 Péronnes-Lez-Antoing
Tél : 069/44.20.70
Fax : 069/44.19.95
adepts.peronnes@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LA FRAINEUSE

Avenue Amédée Hesse, 41 A
4900 Spa
Tél : 087/77.25.88
adepts.spa@cfwb.be

RÉSIDENCE OLYMPIC

Avenue Amédée Hesse, 13
4900 Spa
Tél et fax : 087/77.32.36

CENTRE SPORTIF LE BLANC GRAVIER

Domaine de l'Université
Allée des Sports 2-6
4000 Liège
Tél : 04/366.39.38 et 04/366.39.50
Fax : 04/366.29.59
adepts.liege@cfwb.be

CENTRE NAUTIQUE DE CAMPANA

Ile de Campana - Rue de Tiff
4031 Angleur
Tél : 04/366.39.38 et 04/366.39.50
Fax : 04/366.29.59
adepts.liege@cfwb.be

CENTRE SPORTIF DU BOIS ST.-JEAN

Allée du Bol d'Air, 13
4031 Angleur
Tél : 04/366.39.38 et 04/366.39.50
Fax : 04/366.29.59
adepts.liege@cfwb.be

CENTRE SPORTIF L'HYDRION

Rue de l'Hydrion, 108
6700 Arlon
Tél : 063/24.29.50
Fax : 063/23.40.30
adepts.arlon@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LA FERME DU CHÂTEAU

Allée des Sports, 12
6280 Loverval
Tél : 071/60.11.60
Fax : 071/43.62.43
adepts.loveral@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LE LAC

Chéravoie, 2
6840 Neufchâteau
Tél : 061/27.79.01
Fax : 061/27.95.89
adepts.neufchateau@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LE LIRY

Rue du Liry, 21
6810 Chiny
Tél : 061/32.06.90
Fax : 061/32.07.22
adepts.chiny@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LÈS DEÛS OÛTES

Engreux 117
6663 Houffalize
Tél : 061/24.08.50
Fax : 061/28.81.62
adepts.engreux@cfwb.be

CENTRE SPORTIF LA MOSANE

Allée du Stade, 3
5100 Jambes
Tél : 081/32.23.50
Fax : 081/32.23.69
adepts.jambes@cfwb.be

CENTRE SPORTIF « LES ARCS »

Bld. Léopold II, 44 (local 4A003)
1080 Bruxelles
Tél : 02/413.28.22 - 02/413.34.22
Fax : 02/413.28.21
adepts.arcs@cfwb.be
Fax Arcs France : 0033/479.07.79.89